

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les sénateurs, Messieurs les présidents de groupe,

Monsieur Retailleau a décidé de nous réunir cet après midi pour l'étude d'une proposition de résolution politique. Il y est question de gratitude et de reconnaissance aux forces de l'ordre. Je ne sais pas si ce texte bénéficiera de la même gratitude et la même reconnaissance chez les forces de l'ordre. Tous ceux là n'ont pas oublié les 13 000 postes de policiers et gendarmes supprimés durant le dernier quinquennat où LR a été au pouvoir. Une saignée des années Sarkozy dont les effets dont nous sortons à peine aujourd'hui. La gratitude d'aujourd'hui, serait plus convaincante, sincère et cohérente s'il n'y avait eu l'ingratitude d'alors.

Alors, il est vrai qu'avec cette résolution opportuniste vous ne prenez pas beaucoup de risques. Vous me direz que c'est peut être le but recherché. Je me souviens en effet que lors de la précédente proposition de loi de M. Retailleau s'intéressant aux casseurs, l'histoire s'était mal terminée au Conseil constitutionnel. Pour ce texte, au moins, ce ne sera clairement pas le cas. Quand bien même, le Conseil Constitutionnel s'intéresserait il à cette résolution, je ne vois pas trop ce qu'il pourrait en dire.

« Cette proposition de résolution tend (...) à inviter le gouvernement à prendre toutes les mesures qui permettent de ramener l'ordre dans notre pays. » « La période récente a vu s'établir une corrélation entre la violence politique et la

violence physique. » Avez vous aussi envisagé à un moment d'inviter le Gouvernement à gouverner ? Voire de rappeler les vertus du dialogue ?

J'ai passé 4 heures avec des policiers jeudi après midi. Aucun ne m'a demandé ce que j'allais voter sur ce texte. Ils étaient par contre heureux de me transmettre des doléances précises, satisfaits que j'ai voté la LOPMI avec les sénateurs socialistes, curieux d'entendre mes critiques sur tel point de doctrine. Il ne leur serait pas venu à l'idée de me demander si je soutenais les forces de l'ordre et pourtant, ils savaient tous que j'étais de gauche. Je vais vous rassurer : ils ne m'ont pas confondu avec un sympathisant de l'ultra gauche, sans même que j'ai besoin de dénoncer les casseurs. A aucun moment, on ne m'a accusé de terrorisme intellectuel.

Notre assemblée a su montrer qu'elle savait voter des initiatives de bien commun mais cette résolution n'apporte rien au débat. Oui la majorité des policiers et gendarmes est exemplaire, oui le maintien de l'ordre est une matière difficile, mais non votre résolution ne prend pas en compte la réalité complexe des dernières semaines. Vous tentez de résumer la situation à « un état de guerre de tous contre tous » bien manichéen. Bien sûr que le Gouvernement doit maintenir l'ordre. Là où nous voyons d'abord une immense colère sociale et une profonde inquiétude écologique, portée pour l'essentiel par des manifestants pacifistes, vous ne diagnostiquez que les débordements, que nous condamnons également, de centaines d'abrutis dangereux armés de boules de pétanques. La réalité c'est que ce n'est

pas de la faute des manifestants si la pression ne redescend pas ! Ce n'est pas de la faute des manifestants si des journalistes se font parfois agresser par les forces de l'ordre ! Ce n'est pas de la faute des manifestants si l'on n'ose plus aller manifester en famille !

Les responsabilités sont aussi à rechercher du côté de la hiérarchie ou du Gouvernement. A force de mépriser les corps intermédiaires, de nier l'utilité des syndicats ou de vouloir caricaturer les oppositions, l'exécutif a pu participer à la montée de la température sociale. Ce réchauffement politique, comme le réchauffement climatique, il n'est pas inéluctable. Pour calmer les esprits, il faut entendre les avis contraires. Prendre en considération les manifestants quand ils sont nombreux. Éviter de faire monter la colère quand on passe au journal télévisé.

Crier « tout le monde adore la police » dans la période est aussi stupide que de dire « la police tue ». Nos concitoyennes et nos concitoyens soutiennent massivement les forces de l'ordre. Mais vous avez oublié le contexte. Si cette résolution politique avait été proposée à nos suffrages après Magnanville ou après l'attentat de Charlie Hebdo, elle n'aurait pas eu la même portée. Déposer ce texte dans une période où le travail des forces de l'ordre est questionné, c'est déclarer à ceux qui critiquent le travail de la police « circulez, il n'y a rien à voir ». Or, la critique de la police est légitime et souhaitable. C'est même l'honneur d'une démocratie que d'interroger toutes ses institutions ! Évidemment, on peut dénoncer ceux qui disent que le

maintien de l'ordre en France rappelle celui au Vénézuéla, où une vague de manifestations avait fait 115 morts. Mais, on ne peut pas balayer le fait que nos voisins européens s'interrogent sur notre police, qui était autrefois un modèle et devient aujourd'hui un objet de polémique. Ces polémiques, elles viennent de partout.

Je n'ai cependant rien contre la tenue de ce débat que je ne crains pas. En ce sens, je diverge de la position tenue par la majorité de la droite et du centre à l'Assemblée nationale la semaine dernière qui a souhaité classer la pétition demandant la dissolution de la brav-m. Je ne suis pas certain de partager les termes de cette pétition éminemment politique. Mais je n'aurais jamais jeté ainsi au rebut plusieurs centaines de milliers de signatures de citoyens qui s'inquiètent de la manière dont le maintien de l'ordre est assuré en France. On ne sort jamais gagnant quand on refuse le débat.

Avant la journée du 6 avril, seuls 51 % des Français interrogés disent avoir une bonne opinion des gardiens de la paix dans un sondage Yougov. Quand ils étaient 61 % à l'affirmer en novembre 2020. Un sondage pourtant mené à l'époque juste après l'affaire dite Michel Zecler, du nom de ce producteur violenté par des policiers dans son studio de musique. Dans un sondage Elabe du 29 mars, 62% des Français estiment que les violences policières sont marginales et le fait de dérapages d'une minorité de policiers. A l'inverse, 37% considèrent qu'elles ne sont pas marginales et sont représentatifs d'un phénomène plus

général au sein de la police. Je vous laisse dissenter sur le verre à moitié plein ou à moitié vide ; pour ma part, je crois que le verre est à deux doigts de tomber par terre.

Je vous parlais tout à l'heure du regard international. Alors que les JO approchent, cela devrait tous nous inquiéter. Stéphane Troussel, président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, n'a pas le profil d'un casseur. Et bien, pour connaître ce qui peut se passer au quotidien en Seine-Saint-Denis sur le maintien de l'ordre par la police, par exemple lors des événements du stade de France, M. Troussel s'inquiète pour les JO et demande un débat apaisé. Je ne suis pas convaincu que cette résolution participe de ce débat apaisé. Tout n'est pas pour autant à jeter pour autant dans votre texte.

Vous évoquez ainsi :

« la montée de la violence en France, dans le discours politique et dans les manifestations »

« cette violence a prospéré depuis plusieurs années du fait de l'immobilisme, de la tolérance et parfois de la bienveillance de certains responsables politiques à l'égard de ses auteurs »

« elle est aujourd'hui légitimée et encouragée par des élus qui tiennent des discours ambivalents »

« la violence physique est désormais précédée jusque dans nos institutions d'une violence verbale qui tente de justifier des comportements aussi illégaux qu'inadmissibles »

Sur tous ces points, vous avez raison... s'il s'agit bien de dénoncer l'ultra droite et pas seulement l'ultra gauche. S'il s'agit de dénoncer les manifestations racistes à Callac et pas seulement les manifestations écolos à Sainte Soline. S'il s'agit de dénoncer les remarques racistes du RN au Palais Bourbon et pas seulement les discours militants des insoumis. S'il s'agit de dénoncer la résurrection du GUD à travers des commandos qui se baptisent Waffen Assas et pas seulement les étudiants bloqueurs. S'il s'agit de dénoncer la présence de policiers adjoints sur des boucles telegram d'extrême droite qui menacent de commettre des attentats d'extrême droite et pas seulement de dénoncer la LDH. C'est pourquoi nous avons déposé avec mes collègues du groupe socialiste une résolution qui plagie votre texte mais dénonce l'ultra droite plutôt que d'appeler à un bien peu coûteux soutien aux forces de l'ordre. Ce texte a été signé par l'ensemble du groupe socialiste quand votre texte n'a pas été signé par l'ensemble des sénateurs du groupe UC. Je ne sais pas si nous inscrirons ce texte dans une niche mais les actualités récentes le justifieraient peut être. Je n'ai aucune difficulté à dire : je soutiens la police. Puisque vous dénoncez les casseurs et autres menaces d'ultra gauche, nous comptons sur vous pour dénoncer pareillement l'ultra droite.

Chers collègues, nous ne prendrons pas part au vote sur ce texte. Nous croyons en la police parce que nous croyons en la république. L'article 12 de la Déclaration des Droits de l'Homme le dit clairement : « la garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. ». Nous appartenons à une famille politique qui a donné à la République de grands ministres de l'intérieur, Pierre Joxe en tête. Nous croyons en une police issue des citoyens et au cœur de la société. Nous croyons en la police du préfet Grimaud, celle qui participe à la concorde républicaine et nous savons pouvoir compter sur elle. Nous ne nous résignons pas à une police composée de fonctionnaires mal recrutés, insuffisamment formés et mal utilisés sur le terrain. Alors vous avez choisi d'exprimer une gratitude inconditionnelle, souvent un peu pavlovienne, une gratitude d'ailleurs assez stérile pour les forces de l'ordre elles-mêmes. Au groupe socialiste nous préférons exprimer notre soutien de principe, parce que nous ne sommes pas contre la police, notre exigence de principe parce que nous avons une haute idée du rôle républicain des forces de l'ordre. C'est ce qui nous permet d'exprimer notre inquiétude quand les circonstances l'exigent. C'est le cas en ce moment s'agissant du maintien de l'ordre.